

Rencontre avec Rencontre avec l'ARS

Rencontre avec l'ARS

Lydie CARTAUD, F.O.F Région CENTRE

Mercredi 21 mai 2014, une délégation intersyndicale rassemblant des orthophonistes salariés de la fonction hospitalière et libérales a été reçue par M. DAMIE, directeur de l'ARS de la Région CENTRE.

J'y représentais la F.O.F aux côtés de collègues de la FNO, de l'UNADREO, de l'URPS et de la CGT. Nous avons été reçus pendant une heure et avons eu l'impression d'avoir été écoutés plutôt attentivement. La demande était ciblée sur les revalorisations salariales dans la fonction publique hospitalière.

La cohésion affichée de l'intersyndicale, la présentation de cas concrets de déconsidération de collègues au sein de l'hôpital ayant entraîné leurs démissions, la justification de la spécificité de la profession d'orthophonistes au sein des équipes hospitalières, les conséquences de la

désertification des postes hospitaliers sur la formation des orthophonistes au niveau des enseignants comme des lieux de stages, ont, espérons-le, été entendus par M. DAMIE. Il nous a assurés solliciter un rendez-vous auprès du cabinet du ministère.

Des actions doivent suivre (courriers et rendez-vous) auprès des directions des services hospitaliers de la région CENTRE.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse qui a été écrit par l'intersyndicale à la suite de cette rencontre.

Communiqué de presse des Orthophonistes de la Région CENTRE

le 21 mai 2014

Une délégation d'orthophonistes hospitaliers et libéraux vient d'être reçue à l'ARS d'Orléans, par son Directeur Général, M. DAMIE.

Étaient représentés : La FNO, la F.O.F, l'UNADREO, l'UFMICT, la CGT.

L'inquiétude est grande dans la profession car peu à peu les orthophonistes quittent les hôpitaux.

En effet, comment accepter d'être payé légèrement au-dessus du SMIC après 4 ans et dorénavant 5 ans d'études ?

Cette désaffection entraîne une réelle perte de chance, une grave remise en cause de l'accès aux soins pour de nombreux patients :

Par exemple, un patient avec un accident vasculaire cérébral, ou encore avec un cancer ORL, non pris en charge immédiatement, voit ses chances de récupérer diminuer.

Un enfant grand prématuré nécessite également l'intervention d'un orthophoniste pour un travail au niveau de l'oralité.

Autre exemple : un diagnostic de surdit , d'autisme, de maladie d'Alzheimer, de graves probl mes de langage... est presque toujours r alis  et/ou confirm  par un bilan orthophonique, au sein d'une  quipe pluridisciplinaire   l'h pital.

Ce travail se fait quotidiennement, dans le cadre d'une  troite collaboration entre les orthophonistes hospitali res et lib rales.

Si demain il n'y a plus du tout d'orthophonistes dans les h pitaux, ce qui commence    tre le cas dans certains h pitaux de la r gion, les cons quences seront lourdes pour tous.

Enfin les orthophonistes hospitaliers assurent aussi la formation (enseignement, encadrement d' tudiants et de m moires) de telle sorte que, avec leur disparition, ces missions ne pourront plus  tre assur es dans le cadre hospitalier.

Il est donc urgent que des n gociations nationales salariales d butent (un projet de d cret contenant une grille ne r pondant aucunement aux attentes des professionnels vient d' tre rejet    l'unanimit  par les organisations syndicales au Conseil Sup rieur de la Fonction Publique Hospitali re).

Monsieur le Directeur de l'ARS s'est engag    solliciter le cabinet du minist re.